

## BULLETIN **FOURRAGE**

N°04\_07 MARS 2024







Les bulletins fourrages publiés chaque semaine par la Chambre d'Agriculture fournissent des conseils sur la gestion du pâturage et des fourrages. Ces bulletins présentent l'évolution de la pousse de l'herbe à partir des "sommes de températures" calculées à partir de 7 stations météo réparties sur le département de l'Ariège.

patrick.beral@ariege.chambagri.fr / lea.valero@ariege.chambagri.fr

Les préconisations issues de ce bulletin découlent :

- des données météo France sur 5 stations du département
- des mesures de la pousse de l'herbe faites sur l'exploitation suivie















3 mars 2024	Altitude (m)			Somme TB0 depuis	Somme de températures depuis le 1er février (°C-jour)			Mise à l'herbe		
		du au	derniers	janvier 2024				TP / RGI	précoces	tardives
		26-févr. 3-mars	jours		2024	2023	année moy	250 °j	300 °j	400 °j
St-Girons	414 m	46 mm	126 mm	494°	275°	174	196	27-févr.	6-mars	14-mars
Cos	519 m	80 mm	152 mm	494°	278°	176	190	27-févr.	6-mars	13-mars
Leran-Lourmatel	391 m	61 mm	108 mm	452°	255°	153	197	2-mars	8-mars	16-mars
Montaut	295 m	16 mm	68 mm	506°	277°	205	197	27-févr.	6-mars	13-mars
Mirepoix	293 m	60 mm	101 mm	426°	277°	170	1	28-févr.	6-mars	15-mars
Serres-sur-Arget	548 m	60 mm	133 mm	292°	125°	146	1	14-mars	19-mars	28-mars
Prades	1535 m	17 mm	38 mm	245°	181°	92	1	14-mars	21-mars	8-avr

Rappel: La somme TBO depuis le 1er janvier, est utilisée comme repère pour la fertilisation azotée; la somme de températures depuis le 1er février est utilisée comme indicateur du stade physiologique des plantes. La somme des températures est donnée en degrés jours (DJ).

## Prévisions météo









Malgré quelques matinées un peu fraîches, la douceur des après-midis permet d'atteindre un cumul des sommes de températures de 300° jours, annonçant la possibilité de sortie à l'herbe dès la semaine prochaine.

On reste sur une année précoce à laquelle il va falloir s'adapter!

Pour réussir sa saison de pâturage, il est recommandé de sortir les premiers lots d'animaux dès que possible sans oublier les conditions météo et la portance des sols!

Sortir les animaux de bonne heure est capital pour réussir le premier tour de pâturage. <u>Cela permet</u>:

- De pacager les feuilles sèches de la pousse hivernale, favorisant une **repousse plus dynamique** et appétente, avec moins de refus les tours suivant.
- De créer un **décalage de pousse** de l'herbe entre les parcs.
- D'avoir une herbe de très **haute valeur nutritive** (0,95 à 1 UFL).
- De **réussir la gestion de l'herbe** sur le printemps (pour éviter de se faire dépasser)

## **Comment procéder:**

- La sortie à l'herbe doit se faire progressivement à partir de 300° jour, même s'il vous semble que la quantité est insuffisante.
- Il faut avoir l'impression de courir après l'herbe.
- En élevage laitier ou de veaux sous la mère, le déficit d'herbe à cette période doit être compensé par un apport de fourrage en stabulation, la nuit.
- **En élevage allaitant**, il faut privilégier la sortie des plus petit lots d'animaux (génisses, vaches gestantes...), à ajuster en fonction de la pousse de l'herbe.



En fonction de la pousse de l'herbe, on ajuste la part de fourrage et/ou le nombre d'animaux à la pâture.

<u>Attention!</u> À cette période, malgré la reprise de la végétation, les températures ne permettent pas encore une repousse rapide. Il est conseillé de faire pacager en priorité les surfaces de base (surfaces uniquement pâturées) et de prévoir un retour sur la première parcelle après 40 jours .

Si la quantité d'herbe est insuffisante, il est possible de faire déprimer la surface complémentaire (surface de fauche) pour allonger le tour de pâturage. Cela pourra contribuer à une pousse dynamique de l'herbe tout en améliorant sa qualité pour la fauche.

Le **déprimage est possible jusqu'à 500° jour**, au delà cela peut compromettre le rendement en foin de la prairie!

## **Remarques:**

En mars, il est possible de faire **pacager jusqu'à 4 cm** (**pacage ras**) avec une bonne pression de pâturage, à condition de **ne pas dépasser 2 jours par parc** afin d'éviter le sur-pâturage.

Le **sur-pâturage** est le résultat **d'un un pacage trop ras** associé à **une durée de pâturage trop longue** sur une même parcelle.





patrick.beral@ariege.chambagri.fr / lea.valero@ariege.chambagri.fr 06 42 92 35 17 06 73 63 86 50







